

## Certificat de Conformité (Certificat CE)

2+



Boulevard de la Plaine, 5 B 1050 BRUXELLES

1148 - DPC - 20060925

Selon la législation en vigueur sur l'application de la directive 89/106/CEE du Conseil des Communautés européennes du 21 décembre 1988 concernant les produits de construction (Directive des Produits de Construction - DPC), il est certifié par l'OCAB (organisme notifié N°1148) et le MET (organisme notifié N°1147) que

**INDUSTEEL BELGIUM SA**

**266, rue de Châtelet**

**B - 6030 CHARLEROI**

dans son usine de **6030 CHARLEROI**

applique un

### **Contrôle de production en usine (CPU) selon EN 10025 pour des produits laminés à chaud en aciers de construction**

L'organisme notifié a exécuté l'**inspection initiale** de l'usine et du contrôle de production en usine et exécute la surveillance, l'évaluation et l'approbation continues du **contrôle de production en usine** imposés dans la norme harmonisée EN 10025-1 : 2004.

Ce certificat stipule que toutes les dispositions au sujet de l'attestation de conformité décrite en Annexe ZA de la norme concernée ont été appliquées. Ce certificat reste valable trois années à partir de la date mentionnée ci-dessous et tant que les conditions établies dans la norme harmonisée, les conditions de fabrication dans l'usine ou le Contrôle de Production en Usine lui-même n'ont pas changé sensiblement.

Bruxelles, le 17 novembre 2009 (mise à jour du 11 décembre 2011)

Jacques DEFOURNY, Président





1148 - CPD - 20060925

**INDUSTEEL BELGIUM** dans son usine de **CHARLEROI**  
**Certificat CE : Liste des Produits Approuvés**

Produits	Qualités et catégories	Dimensions
Norme harmonisée sous la référence : hEN 10025-1 : 2004		
Produits laminés à chaud en aciers de construction selon EN 10025-2 et liste annexée du 25/09/2006		
Produits laminés à chaud en aciers de construction selon EN 10025-3 et liste annexée du 25/09/2006		
Produits laminés à chaud en aciers de construction selon EN 10025-5 selon nuance S355J2W		
Produits laminés à chaud en aciers de construction selon EN 10025-6 et liste annexée du 25/09/2006		

Bruxelles, le 17 novembre 2009 (mise à jour du 11 décembre 2011)  
Jacques DEFOURNY, Président

